

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du CS du 16 septembre 1999,
- Nouvelle répartition des sièges au conseil scientifique,
- informations du Vice-président Recherche,
- préparation du budget 2000,
- participation de l'UVHC à l'animation du GRAISyHM,
- point sur les SAIC : Service d'Activités Industrielles et Commerciales
- École Doctorale et DEA : politique de l'université,
- Nouvelles méthodologie pour les demandes de création d'emploi et les déclarations d'emplois vacants d'enseignants-chercheurs et d'enseignants,
- Questions diverses (procédure de demandes de postes AITOSS).

### Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 16 septembre 1999

Le compte-rendu du conseil scientifique du 16 septembre 1999 est **approuvé à l'unanimité**.

### Nouvelle répartition des sièges au conseil scientifique

Voir document remis en Conseil scientifique.

Une nouvelle répartition des sièges au conseil scientifique, basée sur une sectorisation du collège électoral, n'est pas adoptée (21 contre, 4 pour, 1 abstention). La motivation d'aller vers une représentation plus équilibrée des secteurs de recherche n'est pas remise en question. Cependant, le conseil scientifique souhaite, d'une part, un temps de réflexion supplémentaire, d'autre part, la confrontation d'autres propositions de répartition et un éclaircissement sur la procédure de vote. Monsieur Chevalier suggère que la commission des statuts se réunisse afin de redéfinir la définition même des secteurs.

### Informations du Vice-président Recherche

- Modifications du Conseil scientifique :

Élisabeth Rival (collège Autres enseignants) ayant obtenu un poste de Maître de Conférences, est remplacée par Dominique Santens du Laboratoire des Sciences et de la Communication, agrégé en poste à l'ISTV,  
Etienne Cocquebert (collège E), démissionnaire, est remplacé par Liévin Camus, Ingénieur d'études au département IEMN/DOAE.

- Primes d'encadrement doctoral et de recherche :

Arnaud Fréville souligne les excellents résultats obtenus par les enseignants-chercheurs de l'UVHC lors de la campagne 1999 (9/13 pour les PR, 20/25 pour les MCF) .

- Solde des Conventions :

Anne-Marie Gurak rappelle qu'un nombre important de conventions justifiées et encaissées n'ont pas été dépensées dans leur intégralité. Il faut maintenant apurer ces comptes. Une note sera prochainement adressée aux différents responsables de laboratoire à ce sujet.

### Préparation du budget 2000 de la recherche

Voir documents remis en Conseil scientifique.

Arnaud Fréville rappelle qu'une première étude de la préparation du budget 2000 a mis en exergue un déficit prévisionnel du budget des services généraux de l'ordre de 3 MF. La réduction des dépenses des services généraux ou des composantes ne peut suffire à combler ce déficit. Par ailleurs, en appui des crédits MENRT et CNRS du contrat quadriennal et du BQR prélevé à hauteur de 10% sur ces crédits, le budget des services généraux contribue de manière significative au développement de la recherche. Dans ces conditions, la recherche doit participer à l'effort commun de réduction des dépenses et d'augmentation des recettes des services généraux. Les mesures proposées au Conseil Scientifique sont les suivantes :

- 1- Diminution du soutien aux thèses et HDR : 5 000 F par soutenance au lieu de 10 000 F,
- 2- Diminution de l'aide à l'installation des nouveaux professeurs : 10 000 F au lieu de 15 000 F,
- 3- Prélèvement complémentaire de 5% sur les contrats recherche.

Les deux premières mesures réduiraient le soutien financier des services généraux à la " recherche " de l'ordre de 250 000 F. Les deux lignes " soutien aux thèses et HDR " et " décharges horaires PRAG/PRCE " seraient maintenues au budget

CS 25/11/99-1

initial des services généraux à hauteur respectivement de 200 000 F et 100 000 F. Parallèlement, l'aide aux congrès et colloques sera assurée uniquement par le BQR sans augmentation du taux de prélèvement de celui-ci. En sus des frais de gestion portés à 5%, l'introduction d'un prélèvement complémentaire de 5% sur les contrats recherche, correspondant à une évolution vers une plus juste évaluation des coûts environnés supportés par l'université, permettra d'augmenter les recettes des services généraux.

**Le Conseil scientifique vote contre ce projet de budget de la recherche 2000 à l'unanimité moins une abstention.**

Monsieur Jérôme Vaillant propose qu'une motion de protestation soit transmise au Conseil d'administration de l'université.

**Motion :** Le Conseil Scientifique ne refuse pas de prendre sa part de solidarité au sein de l'Université en refusant les restrictions budgétaires qui lui sont proposées en matière de recherche.

Il veut envoyer un message fort au Conseil d'administration pour l'inciter à ne pas s'en prendre à la recherche, symbole et vecteur essentiels de l'Université, et l'engager à ne pas se résigner à la politique d'austérité que cherche à lui imposer le Ministère depuis quelques années.

Monsieur Chevalier apporte son appui total à cette motion dans le but de soutenir la région valencienne quant à la valorisation de sa recherche.

**Motion votée à l'unanimité moins une abstention.**

### **Participation de l'UVHC à l'animation du GRAISyHM**

Les objectifs du GRAISyHM (groupement de recherche en automatisation intégrée et systèmes hommes machines) sont de :

- Renforcer les collaborations interéquipes,
- Valoriser par des coopérations industrielles,
- Améliorer la lisibilité d'un pôle régional de compétences (partenaires académiques, industriels, régionaux, nationaux et internationaux).

220 chercheurs sont impliqués dans ce groupement, émanant de 12 laboratoires et 10 établissements régionaux.

Le GRAISyHM demande au Conseil scientifique d'entériner le financement de la deuxième phase de l'opération pour la partie financée par l'UVHC à hauteur de 31 038 F dont 16 000 F pris en charge par le Conseil Scientifique et 15 000 F par le LAMIH.

**Le Conseil Scientifique donne son approbation à l'unanimité.**

### **Point sur les SAIC Service d'Activités Industrielles et Commerciales**

Un document est remis au Conseil scientifique pour information et étude. Ce dispositif devrait être de nature à clarifier le régime fiscal des activités commerciales des établissements publics d'enseignement supérieur.

### **École Doctorale et DEA : politique de l'université**

(cf. document remis en Conseil scientifique).

#### 1/ École doctorale d'établissement

Noël Malvache rappelle le contenu de l'avant-projet de l'École Doctorale. L'École Doctorale est une valeur ajoutée à l'établissement en y générant une Recherche de qualité. Le but de l'école doctorale est de permettre une harmonisation entre les formations dispensées pendant l'année de DEA et les compléments de formation apportés pendant tout le cursus doctoral. Ceci doit assurer un double objectif :

- la qualité de la formation à la recherche,
- l'avenir professionnel du futur docteur.

Respectant l'arrêté du 21 juillet 1999, le conseil de l'école doctorale est composé d'1/3 de personnalités extérieures (8), 2/3 d'enseignants-chercheurs (11 dont 5 SPI, 3 Sc. Humaines, 2 Maths, 1 Gestion), AITOSS (1), DEA et doctorants (4). Il serait souhaitable de revoir le spectre des élus du conseil de l'École Doctorale par rapport aux DEA qui seront créés, retenus par le MENRT pour l'année universitaire 2000.

#### 2/ Avant-projet de propositions de DEA

a/ DEA actuellement habilités en principal et repropoés à l'habilitation :

- Électronique, Ultrasons et Télécommunications avec 2 filières
  - Communications numériques
  - Ultrasons
- Génie Mécanique et Énergétique avec 2 filières
  - Solides et structures
  - Fluides et Énergétique
- Automatique et Informatique des Systèmes Industriels et Humains avec 2 filières
  - Système Automatique
  - Informatique et Recherche Opérationnelle

b/ DEA actuellement cohabilités et repropoés à l'habilitation :

**Lille 3**

- Sciences de la communication et de l'information
- Langues, littérature, civilisation des pays de langues germaniques et slaves
- Analyse littéraire et histoire de la langue française
- Histoire, société et culture du Moyen-âge à nos jours
- Théories et analyses linguistiques

**Lille 2**

- Sciences de gestion : finance et management stratégique

**Lille 1**

- Mathématiques

**c/ Nouvelles propositions de DEA :**

Marie-Christine Rouault présente le projet de DEA d'Institutions Territoriales :

Les thèmes retenus sont :

1. Les collectivités territoriales et le système institutionnel,
2. Les collectivités territoriales et la politique de l'emploi,
3. Biens et contrats des collectivités territoriales,
4. Le contentieux des collectivités, de leurs élus et agents,
5. La gestion des collectivités territoriales.

François-Xavier Lepoutre présente le projet de DEA Biomécanique :

Une option Génie biologique et médical-biomécanique serait ajoutée au tronc commun et filières ou options existantes des DEA automatique-informatique, électronique, mécanique existants pour créer le DEA Biomécanique.

Anne Leriche présente le projet de DEA Matériaux nouveaux :

Actuellement, il n'existe pas de DEA au sein de l'UVHC qui corresponde aux aspirations de la plupart des étudiants de MST Fabrication et Utilisation des Matériaux Nouveaux et qui pourrait former des étudiants pouvant réaliser une thèse dans toutes les équipes du LAMAC. Le LAMAC serait équipe d'accueil du DEA Matériaux de Lille et du DEA Structure et dynamique des systèmes réactifs de Lille. Dans le DEA Matériaux, il y aurait un cours à option sur la diffusion dans lequel nous pourrions intervenir. Le LAMAC serait toujours équipe d'accueil du DEA électronique de Valenciennes et son programme a été modifié quant au contenu des cours à option. 2 modules ont été ajoutés pour un total de 32h concernant l'élaboration et la caractérisation des matériaux pour l'électronique.

Bertrand Nongillard présente l'avant-projet de DEA cohabilité avec Lille I (l'UVHC serait équipe d'accueil) dans le domaine de l'agro-alimentaire. Ce DEA est subséquent à la création du centre de compétences de Cambrai, compétences en recherche et notamment en instrumentation dans le département opto-acousto-électronique de l'IEMN et en énergétique appliquée au traitement des aliments dans le laboratoire de Mécanique Énergétique.

**L'accord de principe sur le contenu et le Conseil de l'École Doctorale est voté à l'unanimité.**

### **Nouvelle méthodologie pour les demandes de création d'emploi et les déclarations d'emplois vacants d'enseignants-chercheurs et d'enseignants**

Un document est remis en Conseil scientifique pour information et étude.

#### **Questions diverses**

Intervention de Jean-Luc Danjou sur la procédure de demandes de postes AITOSS.

Arnaud Fréville précise que la demande de postes AITOSS est préparée par le Président, après avis de la Commission des personnels et sur une base de propositions émanant des instituts, composantes, laboratoires de recherche et services. Les priorités sont explicitées par grade, avec en vis à vis, les secteurs demandeurs. Cette structuration de la demande autorise une plus grande souplesse de gestion en réponse aux attributions du MENRT qui prennent rarement directement en compte, les priorités des établissements.

La séance est levée à 17h30.

Étaient présents :

Personnalités extérieures :

Collège A : M. Chevalier,  
MM. Ali Mehmeti, Desmet, Fréville, Lochegnies, Millot, Monnoyer, Nongaillard, Oudin,  
Starsenzki, Vaillant,  
Collège B : M. Desseaux,  
Collège C : MM. Bellalij, DeFrance, Dogheche, Menet, Niar,  
Collège D : MM. Santens, Santin,  
Collège E : MM. Camus, Danjou,  
Collège F : M. Houvenaghel,  
Collège Usagers M. Rozycki,  
Invités : Mmes Camion, Gurak, Leriche, Rouault,  
MM. Hoc, Houriez, Lepoutre, Ourak,

Ont donné pouvoir :

M. Castre de St-Martin à M. Chevalier,  
M. Santin à M. Santens,  
MM. Abed, Valdes à M. Bellalij,  
M. Garçon à M. Danjou,  
M. Lefebvre à M. Menet,  
Pouvoirs blancs : M. Delbecq, Delebarre,  
Excusés : Mme Kadi, Lemarchand,  
MM. Herreras, Monier, Wiart.

**Professeur Jean-Claude ANGUÉ,  
Président**

